

Communiqué de presse

Montrouge, le 30 mars 2026

Programme de rachat d'actions dans le cadre de l'attribution d'actions gratuites

Déclaration des transactions sur actions propres réalisées du 26 mars 2026 au 27 mars 2026

(Article 5 du règlement (UE) n° 596/2014 sur les abus de marché et Article 3(3) du règlement délégué (UE) 2016/1052 complétant le règlement (UE) n° 596/2014 par des normes techniques de réglementation concernant les conditions applicables aux programmes de rachat et aux mesures de stabilisation).

Nom de l'émetteur	Code Identifiant de l'émetteur	Jour de la transaction	Code identifiant de l'instrument financier	Volume total journalier (en nombre d'actions)	Prix pondéré moyen journalier d'acquisition des actions	Marché
Crédit Agricole SA	969500TJ5KRTCJQWXH05	2026-03-26	FR0000045072	142184	16,034002	XPAR
Crédit Agricole SA	969500TJ5KRTCJQWXH05	2026-03-27	FR0000045072	140000	15,842830	XPAR
			TOTAL	282184	15,939156	

Les informations détaillées peuvent être consultées sur le site internet de Crédit Agricole S.A. à l'adresse suivante :

<https://www.credit-agricole.com/finance/finance/information-reglementee>

CONTACTS PRESSE CREDIT AGRICOLE S.A.

Alexandre Barat : 06 19 73 60 28 – alexandre.barat@credit-agricole-sa.fr

Olivier Tassain : 06 75 90 26 66 – olivier.tassain@credit-agricole-sa.fr

Tous nos communiqués de presse sur : www.credit-agricole.com